



0910438901

DATE DEPOT : 2009-12-07

NUMERO DE DEPOT : 104389

N° GESTION : 1957B05993

N° SIREN : 572059939

DENOMINATION : SIACI Saint Honoré

ADRESSE : 18 R DE COURCELLES 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/10/20

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : DEMISSION DE MEMBRE DU DIRECTOIRE
NOMINATION DE MEMBRE DU DIRECTOIRE
NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

EC du 2010 09

ER

SIACI SAINT HONORE

SFB S993

OT
OG

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 14.143.816 €
Siège social : 18, rue de Courcelles – 75008 Paris
572 059 939 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 20 OCTOBRE 2009**

L'an deux mil neuf,

Le 20 octobre,

À 14 heures,

Les membres du conseil de surveillance de la société SIACI SAINT HONORE se sont réunis au siège social.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS
07 OCT. 2009 R

N° DE DÉPOT

104389

Sont présents et ont émarginé le registre de présence :

- Monsieur Georges Babinet,
- Monsieur Gérard Bénézat,
- Monsieur Claude Chouraqui, président,
- Monsieur Michel Cicurel,
- Monsieur Jean-Marie Descarpentries,
- Monsieur Jean-Hervé Lorenzi,
- Madame Vyvienne Wade.

Sont absents et excusés :

- Messieurs Guy Grymberg, William Nabarro et Eric de Rothschild,

En qualité de représentant du personnel :

Madame Sandrine Polge, représentant le collège non cadre du comité d'entreprise.

En qualité de représentant du personnel :

Madame Christine Severin, représentant le collège cadre du comité d'entreprise,

Assistent à la réunion :

En qualité de censeur :

Monsieur Christophe Béchac,
Monsieur Gérard Worms,

En qualité de membres du directoire :

Monsieur Pierre Donnersberg, président
Monsieur Laurent Cochet,
Monsieur Jacques Liebmann,
Monsieur Thierry Vachier.

En qualité de commissaire aux comptes

Monsieur Michel Cohen, Grant Thornton,

Assistent également :

Monsieur Franck Ettouati,
Monsieur Martin Ferté,
Monsieur Patrick Mallet,
&

Madame Lisa Fitoussi-Perez assure les fonctions de secrétariat.

Monsieur Claude Chouraqui préside la séance.

Le président ayant constaté la présence de sept membres du conseil de surveillance, le conseil peut donc valablement délibérer.

Le président rappelle ensuite que le conseil de surveillance s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du procès-verbal de la précédente réunion,
2. démission et nomination d'un nouveau membre du directoire,
3. nomination d'un directeur général,
4. rapport d'activité trimestriel,
5. questions diverses.

En conséquence, il soumet les décisions suivantes à l'approbation du conseil de surveillance.

(...)

2. DEMISSION ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE,

Il est rappelé qu'un siège de membre du directoire est devenu vacant en raison de la démission de Monsieur Laurent BELHOUT de ses fonctions de membre du directoire en date du 10 août 2009.

Compte tenu des dispositions de l'article 97 alinéa 1 du décret du 23 mars 1967, il est apparu nécessaire de procéder à son remplacement.

Il est proposé au conseil de nommer à compter du 2 novembre 2009 Monsieur Hervé Houdard, en qualité de membre du directoire, en remplacement de Monsieur Laurent Belhout. La durée des fonctions qui viennent d'être conférées à Monsieur Hervé Houdard expirera lors du renouvellement du directoire dont le mandat prend fin le 26 avril 2010.

Il est par ailleurs précisé que Monsieur Hervé Houdard a fait savoir par avance qu'il acceptait ce mandat, et a précisé qu'il n'était pas titulaire de plus de deux mandats de membre du directoire et qu'il n'était frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité cette nomination.

3 NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Pierre Donnersberg propose 'au conseil de surveillance de désigner Monsieur Hervé Houdard en qualité de directeur général de la société pour la durée de ses fonctions de membre du directoire soit jusqu'au 26 avril 2010.

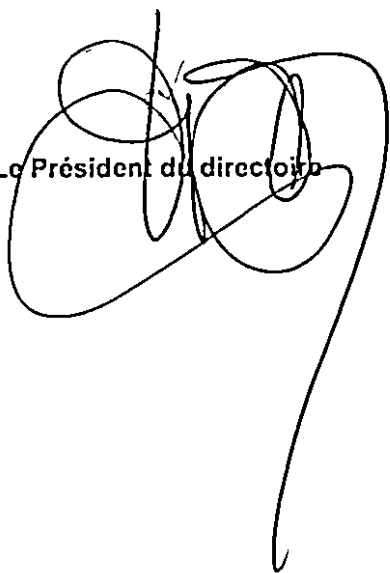
En conséquence Monsieur Hervé Houdard, en qualité de directeur général aura, conformément à la loi et aux statuts, tous pouvoirs pour représenter en toutes circonstances la Société dans ses rapports avec les tiers et pour exécuter les décisions du directoire.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité la proposition du président du directoire.

(...)

Pour copie certifiée conforme,

Le Président du directoire

A large, complex handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.